

LA MORT DES ANIMAUX EN ELEVAGE

Accompagner les animaux de la naissance à la mort

Contexte / enjeux : Accidentelle ou programmée, naturelle ou artificielle, soudaine ou planifiée, la mort fait partie du quotidien de l'éleveur. Pourtant elle est souvent occultée, déléguée, vécue seul et avec culpabilité, et ne peut être parlée. **Cette formation propose de comprendre pourquoi et comment, en tant qu'être- humain, la mort des animaux peut être un traumatisme, mais aussi se vivre sereinement et avoir du sens dans la vie d'éleveur avec ses animaux.**



Jeudi 5 mars et Vendredi 6 mars 2026

9h30 - 17h30 Durée : 14h

Lieu : à préciser, au plus près des inscrits en Pays de la Loire (potentiellement Loire-Atlantique)

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes et processus de la mort des animaux.
- Comprendre ce que l'on peut ressentir devant la mort, et réussir à vivre plus sereinement la mort dans le quotidien.

Contenu :

- Comportements des animaux sauvages face à la mort.
- Ethobiologie de la souffrance animale.
- La mort lors de la naissance et lors de la maladie.
- Mise à mort et qualité de la viande.
- La mort et le Bien-être de l'animal.
- La maladie et le Bien-être de l'animal.
- Les enseignements des peuples éleveurs à travers les âges et le monde.
- Comment vivre la séparation ?
- Vivre sereinement la mort et la mise à mort dans le quotidien, le Bien-être de l'éleveur.
=> Apport de connaissances sur la physiologie, les neurosciences, l'éthologie, l'anthropologie, la psychologie, etc.
- => Illustration avec des cas concrets.
- => Temps d'échanges sur les vécus des éleveurs et réponses à leurs questionnements.

Intervenante :

Marie-Christine FAVE, vétérinaire qui accompagne depuis plus de 20 ans des éleveurs en agriculture biologique, biodynamique ou durable sur la recherche d'une approche globale de l'élevage, l'équilibre comportemental et corporel des animaux, la relation entre l'Homme & les Animaux. Son approche animots-a-mimots® allie connaissances fondamentales reconnues savoirs traditionnels et approches sensorielles et sensibles du vivant.

Certifiée en Bien Etre Animal via le SNGTV.

Inscription au plus tard le 12 février

En complétant [ce formulaire en ligne](#) (cliquer sur le lien)

Ou auprès d'Elise GUIHENEUF
Animatrice CRAPAL
07 88 19 74 32
eliseguiheneuf.crapal@gmail.com

Public : agriculteurs, porteurs de projets... ouvert à tous

Prérequis : idéalement avoir suivi la formation Comportement des ruminants et Relation éleveur-animaux.

Tarifs : gratuit pour les agriculteurs financables VIVEA (infos p2) et adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.

[Associations du CRAPAL - infos adhésion](#)

Autres publics : nous contacter.

Repas : chacun apporte son repas.

Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu (remplissage d'un questionnaire et tour de table).

Autre information : Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Tarifs* :

Gratuit pour :

- les agriculteurs finançables VIVEA (= à jour des cotisations au fond de formation VIVEA et ayant validé le mail de VIVEA, donnant l'accord de prise en charge).
- les adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.

Autres publics : nous contacter. Une participation financière pourra être demandée.

Aides financières pour la formation :

Crédit d'impôt formation :

Bien que prolongé à plusieurs reprises, à ce jour, aucune nouvelle prolongation du dispositif n'a été annoncée. Jusqu'au 31/12/2024, il y avait un crédit d'impôt formation (83,16 €/jour de formation plafonné à 40 heures/an en 2024). Montant multiplié par 2 en 2024 (soit 166,32€) pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros.

Aide au remplacement :

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

Avec le soutien financier de



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



La Région soutient les races et variétés locales

Consulter le [règlement intérieur](#) et les [conditions générales](#) de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins une semaine avant la formation.

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>
Agrément de formation n° 52440766544



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION